

Conseil des Présidents de Comité du Badminton en OCCITANIE CPC N°10 30 novembre – 1^{er} décembre 2024 à Sète

Présents :

Ligue : Christophe FAULMANN (Président), Jean-François ANINAT (Secrétaire Général), Christian PRIVAT (VP Secteur développement), Roxane VENUTI (Responsable Projet).

Comité 12 :

Xavier ARMENGAUD (Président), Nelly ARMENGAUD (Responsable communication).

Comité 30 :

Philippe GIROUD (Président), Stéphane TEIL (Secrétaire)

Comité 31 :

Jérémy GRESSIER (Trésorier).

Comité 34 :

Alain GILLE (Président).

Comité 46 :

Didier CHAUBET (Président)

Comité 48 :

Eric ITIE (Président).

Comité 66 :

Florent CHAYET (Président), Lilian MENUET (Membre)

Comité 81 :

Yannick ERBIN (Président).

Comité 82 :

Eric GELIN (Président)

Excusés : Comité 09, Comité 11, Comité 32/6.,

1- Informations générales

1- Nouveau fonctionnement du CPC :

Pour répondre aux nouveaux statuts de la Ligue, le CPC doit fonctionner avec un responsable en son sein ainsi qu'un adjoint. Il est convenu de laisser le temps aux présidents du CPC de se positionner pour ces deux postes.

Roxane enverra un appel à candidature et un sondage sous quelques jours/semaines pour que les présidents puissent voter.

Le fonctionnement du CPC pourra cependant être similaire : Aide de la Ligue pour organiser les réunions, les dates, les lieux, etc...

Les élus de la Ligue font un parallèle avec le fonctionnement du CPL.

2- Points sur les élections fédérales :

Deux comités de l'Occitanie ne pourront pas être représentés pour voter pour l'élection du comité exécutif de la FFBaD, l'Aude et le Lot. Leurs nouveaux statuts n'ont pas été votés dans les délais et le CR de l'AG contenant la liste des représentants élus en AG de comité n'a pas été donné à la FFBaD.

Tout comme pour l'AG électorale de la FFBaD, seuls les licenciés élus en tant que représentants de leurs comités pourront voter à l'AG de la Ligue. Les comités devront fournir à la Ligue leurs comptes rendus d'AG où figure la liste des représentants élus.

Il est décidé d'envoyer un mail aux représentants de la Ligue pour vérifier s'ils ont bien reçu le mail de la FFBaD avec le code pour voter. Les comités devraient en faire de même (à priori certains représentants n'auraient pas reçu le mail de la FFBaD).

Les comités débattent sur la date de l'organisation de leur AG en fonction de la clôture de leur exercice comptable (en saison au 31-08 ou en année civile au 31-12).

Un élu de la Ligue est sur la liste pour les élections fédérales, il s'agit de David ANGELATS. Certains des présidents de comités ne le connaissent pas. Florent CHAYET réexplique que David a déjà fait partie des élus de la Fédération lorsqu'il était président de la FFBaD.

Débat sur le timing des AG de la Ligue : l'AG électorale en mars verra un nouveau président pour la Ligue Occitanie. Ce nouveau président présentera en juin, lors de l'AG ordinaire, le bilan de la saison 23-24 et de l'olympiade alors qu'il sera nouvellement élu.

2- Accompagnement Ligue comités.

Les comités ont vu une amélioration dans la communication, mais souhaitent que cela continue.

Un lien plus régulier, « au fil de l'eau » serait apprécié pour donner les informations générales -> ne pas attendre de faire un CA ou un bureau de Ligue pour envoyer le compte rendu à lire.

Il est aussi discuté de donner les comptes rendus des commissions de la Ligue mais cela ne serait pas toujours pertinent étant donné que les décisions des commissions de la Ligue doivent être entérinées par le CA.

Les choix politiques de la Ligue pourraient être envoyés en amont au CPC afin qu'ils puissent donner leurs avis (l'exemple est donné avec les choix des thèmes dans le dialogue de gestion).

La Ligue avait aussi prévu de lancer un GE régional. Le projet s'est arrêté sans donner de nouvelles aux comités.

Enfin, les comités soulèvent que la communication est un levier important pour eux mais qu'ils n'ont pas le temps ou les compétences pour l'utiliser correctement et régulièrement. Une aide serait appréciée en ce sens.

➔ Pour les comités, le plus important reste la réactivité des membres de la Ligue pour répondre à leurs questions ou les accompagner.

Christian PRIVAT explique qu'il souhaite créer un groupe de travail pour faire le bilan de l'olympiade. Le groupe serait composé de deux élus Ligues, deux salariés et un président de comité si possible.

Point sur les emplois à la Ligue :

Amélia TAHRAOUI est embauchée depuis juin en tant que secrétaire administrative.

Adeline FURST est arrivée le 01 octobre. Elle s'occupe des compétitions régionales ainsi que des projets concernant le sport santé, le parabad, le corpo et le développement durable.

3- L'emploi dans le sport.

Présentation des diplômes qui permettent d'être salarié, des aides possibles, des contraintes pour les employeurs, des risques encourus, etc...

Les services civiques sont aussi un moyen de structurer un club : attention, le service civique ne doit jamais être seul, il n'a pas d'autonomie.

Dans le Lot et l'Aveyron, il existe aussi des mairies qui mettent à disposition des animateurs dans les clubs pour animer les créneaux jeunes en semaine.

Enfin, il existe des groupements d'employeurs ou des associations employeuses qui permettent de devenir utilisateur et d'avoir un salarié mis à disposition. Le seul bémol est que l'on ne peut pas choisir le salarié et que les compétences ne sont pas toujours à la hauteur de ce qui est attendu. Cela peut être une bonne alternative pour les nouveaux clubs dont le public serait moins exigeant.

Réflexion sur la possibilité de créer une formation CQP dans le sud de la France (voir avec les 2 Ligues limitrophes : NAQ et PACA) ?

4- Le partenariat privé.

Il existe peu de partenariat privé que ce soit sous forme de sponsoring ou de mécénat dans les associations de badminton.

Présentation rapide des différents partenariats conclus par la FFBaD l'année passée.

L'Aveyron a réussi à conclure des conventions de mécénat avec des entreprises du département pour plusieurs saisons : 1500€ par an pendant 4 ans. Les entreprises sont des connaissances de Xavier ARMENGAUD.

➔ En conclusion, les seuls partenariats qui ont pu être conclus le sont avec des entreprises qui sont des connaissances.

L'abandon de frais au profit de l'association est un autre moyen pour éviter des dépenses aux comités. La procédure fonctionne déjà à la Ligue.

Didier CHAUBET présente les avantages pour une entreprise de faire du mécénat.



Visite du domaine du Mas Rouge, des vignes, de la cave et dégustation de vins.

5- Travaux de groupes : comment recruter et motiver les bénévoles.

FREINS :

Les problématiques sont différentes de celles des clubs.

Etre dirigeant au sein d'un comité donne l'image de ne travailler que sur des contraintes administratives ou réglementaires.

Le comité est peu visible pour les licenciés : on ne sait pas à quoi il sert, ce qu'il fait.

Les bénévoles potentiels sont déjà investis dans leurs clubs (plusieurs casquettes).

Manque de clarté des objectifs.

Méconnaissance du temps que cela peut prendre.

Peur de la prise d'initiative.

Le turn over des licenciés dans les clubs n'aide pas à l'investissement des bénévoles.

La méconnaissance des actions : la peur de devoir beaucoup travailler en amont ≠ faire juste une action simple et précise.

FORCES :

Le sentiment d'appartenance au territoire, envie de faire avancer son département.

Augmentation du nombre de licenciés.

Le dynamisme des équipes déjà en place.

L'esprit solidaire et familial que l'on voit entre les bénévoles des comités.

Les commissions interclubs (plus de bénévoles dans ces commissions, les personnes sont investies).

OPPORTUNITÉS :

Augmentation du nombre de licenciés et du taux de renouvellement des licenciés.

Fidélisation des publics.

Beaucoup de jeunes, donc possibilité de recruter des parents.

Fédérer autour de grands événements nationaux ou internationaux.

Rendre le comité visible.

Le comité est indispensable pour les compétitions départementales jeunes ou ICD par exemple.

PROPOSITIONS :

Se montrer mieux/plus :

-Visiter les clubs, aller à leurs AG.

-Connaitre les institutions (agglo, mairies, Conseil dep, Conseil Reg) et se faire connaître d'eux.

-Être présent sur les compétitions départementales (et visible).

-Avoir du matériel de communication.

-Proposer aux salariés d'être présents aussi pour plus de visibilité (pour les comités employeurs).

Solliciter clairement les bénévoles pour des tâches précises, cadrées et concrètes.

Faire des fiches de postes.

Etre force de proposition dans les clubs.

Donner du plaisir.

Proposer de la convivialité (avec les conjoints aussi par exemple).

Repenser les formats des réunions (en semaine, en weekend, en visio, en présentiel, combien de temps).

Proposer aux institutions de faire « notre publicité ».

6- La communication :

Au sein des comités, la com, les échanges, se font principalement grâce à des groupes WhatsApp. Il y a souvent plusieurs groupes en fonction des types de bénévoles : présidents de clubs, capitaines d'équipes IC, responsables jeunes des clubs, conseil d'administration du comité.

Le Gard et la Ligue utilisent la plateforme Slack, la Haute Garonne utilise Discord. Cela permet aussi à leurs clubs de pouvoir échanger entre eux.

7- Les Labels Régionaux.

La Ligue envisage de développer les Labels Régionaux (à l'image du LCR) pour aider les clubs à progresser, à se structurer concernant un thème particulier. Les présidents de comités travaillent sur 3 labels possibles : les femmes dans le badminton, dynamiser mon club, mon club et les enjeux sociétaux. Ils travaillent sur les critères, les avantages et les inconvénients de chacun de ces thèmes.

En conclusion : les premières marches du label doivent être assez accessibles. Le Label féminin a l'air d'être celui qui plairait le plus. Le Label sur le dynamisme des clubs ne semblent pas avoir grand intérêt : les clubs qui veulent déjà proposer des actions à leurs adhérents sont déjà actifs, en revanche, on pourrait le remplacer par un label pour dynamiser et animer le public non compétiteur. Enfin le Label sur les enjeux sociétaux ne semble pas faire l'unanimité non plus.

La Ligue se rapprochera d'autres Ligues qui proposent déjà ce type de Label (ex : AURA ou CVDL).

Clôture du séminaire dimanche à 15h30.



Debout, de gauche à droite :

Eric GELIN, Jérémie GRESSIER, Yannick ERBIN, Florent CHAYET, Stéphane TEIL, Christophe FAULMANN

Assis, de gauche à droite :

Philippe GIROUD, Didier CHAUBET, Jean François ANINAT, Christian PRIVAT

Roxane VENUTI